

Les éoliennes et la santé

De plus en plus de voix s'élèvent contre la multiplication des éoliennes dans nos campagnes. Deux nouvelles réactions.

La récente émission RTL «*Images à l'appui*» (sous-titre : *vent de colère*) m'apprend que l'OMS (organisation mondiale de la santé) prône une distance d'implantation des éoliennes de 3 km par rapport à l'habitat.

La Région wallonne, elle, se contente de 350 m ! L'argument avancé par M. Demotte est fallacieux : nous sommes un petit pays qui manque d'espaces disponibles ! Justement, ne faudrait-il pas arrêter ces coûteux investissements nocifs pour la santé dans des régions à forte densité de population ?

Et les Écolos qui ont formé ce gouvernement (si, si, souvenez-vous du choix de M. Javaux entre PS et MR) se taisent ! Eux, si prompts à lancer des audits, des



452167

Pourquoi n'applique-t-on pas en Wallonie la distance minimale recommandée par l'OMS entre éoliennes et habitations ?

règlements, des interdits... ignorent donc ces recommandations. Qui a dit «*Politique de l'autruche*» ?

Hier, mouvement citoyen qui prônait «*la politique autrement*» ; aujourd'hui, parti «*comme les autres*» c'est-à-dire à «*géométrie variable*» (en matière d'urbanisme notamment) ; et demain... ?

Marre de cette dérive liberticide, marre de ces diktats pseudoscientifiques, marre de cet intégrisme sans nuance.

Et pourtant, sensible au développement raisonnable (et non durable), j'ai largement contribué à la biodiversité dans mon environnement ! Mes petits enfants savent que les jeunes mésanges et rouges-gorges sortent des nichoirs de papy ; que les écureuils maraudent dans les noisetiers plantés aussi par ce cher papy ; ils connaissent le tri des déchets, etc.

Marre d'être infantilisé, culpabilisé par ces donneurs de leçons !

Je pars me changer les idées... en vélo, puisque c'est l'avenir ! ■

Émile PIRARD,
Vedrin